

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT  
NO LAS-0007-25**

AVIS PUBLIC vous est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 1<sup>er</sup> février 2016, le règlement suivant :

LAS-0007-25 Règlement amendant le règlement LAS-0007 établissant les tarifs.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À LASALLE, ce 11 février 2016.

Hellen Dionne  
Secrétaire d'arrondissement

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF BYLAW  
NO. LAS-0007-25**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on February 1<sup>st</sup>, 2016, the following bylaw:

LAS-0007-25 Bylaw amending bylaw LAS-0007 establishing fees.

This bylaw may be obtained at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

This bylaw takes effect as of this date.

GIVEN AT LASALLE, on February 11, 2016.

Hellen Dionne  
*Secrétaire d'arrondissement*